



Association des Professeurs de Mathématiques de l'Enseignement Public

## APPEL A COTISATION 2019

Destinataire :

Chère adhérente, cher adhérent,

Vous adhérez à l'APMEP, probablement parce que vous partagez la plupart de ses positions, approuvez son action, appréciez qu'elle soit un lieu d'échanges et de débats constructifs, lisez avec intérêt ses bulletins et ses brochures et participez à ses activités, en particulier ses Journées Nationales. Votre adhésion à l'APMEP est un encouragement et un soutien pour ses responsables et ils vous sont reconnaissants de votre fidélité. Tous totalement bénévoles, ils font de leur mieux pour défendre et faire progresser un enseignement des mathématiques qui soit le mieux adapté possible aux besoins et aux capacités des élèves tout en préservant nos intérêts professionnels.

**En adhérant à l'APMEP**, en plus des diverses activités auxquelles **vous êtes invité à participer** : Journées Nationales et Régionales, commissions, groupes de travail, etc. **vous bénéficiez en 2019** : d'une **réduction fiscale de 66 %** sur la totalité du montant de l'adhésion, du tarif « adhérent/abonné » pour l'achat de brochures (**réduction de 30 % sur le prix public** des brochures éditées par l'APMEP et de 5 % sur le prix public des autres) et des droits réduits d'inscription aux Journées Nationales.

Comme en 2018 vous recevrez le nouveau bulletin de l'APMEP, « **Au fil des maths** ». Ce périodique (4 numéros en 2019) est à l'image de notre association : un espace d'échange et de réflexion sur l'enseignement des mathématiques de la maternelle à l'université. Les rubriques permettent d'aborder différents aspects de notre métier : connaissance et culture mathématique, analyses didactiques, expériences pédagogiques, ... En tant qu'adhérent vous bénéficierez aussi d'un accès réservé à la version numérique. La réalisation d'une revue est un défi que l'APMEP peut relever grâce au soutien et à l'engagement de ses adhérents, nous comptons sur vous !

**Renouvelez votre adhésion pour 2019 de préférence en ligne sur [www.apmep.fr](http://www.apmep.fr)**, ou en utilisant ce bulletin, ou en contactant le secrétariat ([secretariat-apmep@orange.fr](mailto:secretariat-apmep@orange.fr)).

**Les reçus fiscaux** ne sont plus joints à l'appel à cotisation, ils sont disponibles sur votre compte dès la validation de votre paiement et ultérieurement envoyés par courrier postal à ceux qui n'ont pas encore communiqué leur adresse électronique à l'APMEP. En cas de difficulté, contactez : [secretariat-apmep@orange.fr](mailto:secretariat-apmep@orange.fr) ou par téléphone : 01 43 31 34 05.

L'APMEP ne vit que des cotisations de ses adhérents, de l'abonnement à son bulletin, de la vente des brochures qu'elle édite ou diffuse, des droits de photocopies de ses publications, des dons qu'elle perçoit et du bénévolat de tous ses responsables.

Pour soutenir l'APMEP et encourager ses militants : adhérez, **abonnez votre établissement à « Au fil des maths – Le bulletin de l'APMEP »**, achetez des brochures et **déclarez à votre établissement les photocopies des publications de l'APMEP** pour qu'il les transmette au centre français d'exploitation du droit de copie ([www.cfcopies.com/](http://www.cfcopies.com/)).

Face à l'évolution inéluctable de notre métier, nous avons besoin d'être unis. Chacun d'entre nous peut contribuer au développement de l'APMEP, à tous les échelons de son organisation, au niveau d'investissement qu'il souhaite, dans le nécessaire recrutement de nouveaux adhérents et dans la promotion de ses brochures. Plus nous serons nombreux, plus grandes seront l'audience et l'influence de l'APMEP.

*Alice Ernout, Présidente de l'APMEP*



Association des Professeurs de Mathématiques de l'Enseignement Public  
**Renouvellement de votre adhésion pour 2019**

À n'utiliser ni pour une première adhésion ni pour abonner un établissement

Pour toute question concernant la confidentialité des données écrire à : [contactrgpd@apmep.fr](mailto:contactrgpd@apmep.fr)

Renouvelez de préférence votre adhésion en ligne sur [www.apmep.fr](http://www.apmep.fr), sinon utilisez ce formulaire :

**Vos coordonnées :**

Numéro d'adhérent (si vous le connaissez) : ..... Régionale de : .....

Mr, Mme, Nom..... Prénom : ..... Année de naissance : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : ..... Pays : .....

Téléphone : ..... e-mail : .....

**Votre situation professionnelle :**  1er degré,  service partiel,  contractuel, étudiant

2nd degré indice ≤ 458 (5<sup>e</sup> échelon)  2nd degré indice > 458  Enseignant dans le supérieur, inspecteur  retraité

Nom et type de l'établissement d'exercice : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : ..... Pays : .....

**Merci de contactez le secrétariat** [secretariat-apmep@orange.fr](mailto:secretariat-apmep@orange.fr) **avant le 31 décembre si vous souhaitez autoriser l'APMEP à prélever votre cotisation ou si vous l'avez déjà autorisé à le faire et si vous avez récemment changé de compte en envoyant un RIB accompagné d'une nouvelle autorisation de prélèvement, disponible sur [www.apmep.fr](http://www.apmep.fr) ou pour annuler votre autorisation de prélèvement.**

**Périodiques de l'APMEP :** tous les adhérents reçoivent les deux périodiques de l'APMEP

- Le BGV en ligne, consultable et téléchargeable par tous les adhérents sur [www.apmep.fr](http://www.apmep.fr)
- **Au fil des maths – Le bulletin de l'APMEP** qui succède au Bulletin Vert et à PLOT depuis 2018.

**Vous pouvez choisir ou modifier votre cotisation avant le 31 décembre 2018 :**

- Soit en ligne sur [www.apmep.fr](http://www.apmep.fr),
- Soit en entourant, parmi les cotisations ci-dessous, celle correspondant à votre situation professionnelle.

Premier degré	Services partiels	Contractuels, étudiants	Second degré Indice ≤ 458	Second degré Indice > 458	Enseignants dans le supérieur, Inspecteurs
45 €	45 €	45 €	45 €	75 €	75 €

Retraités	Conjoint d'adhérent	Soutien APMEP	Super soutien APMEP	Membres de l'UDPPC <sup>1</sup>	Membres de la SMF <sup>2</sup>	Membres de la SBPMef <sup>3</sup>
39 €	39 €	120 €	180 €	57 €	57 €	57 €

**Brochures :**

Tous les adhérents bénéficient du **tarif « adhérent/abonné »** pour l'achat de brochures éditées par l'APMEP (réduction de 30 % sur le prix public) et de 5 % sur le prix public des brochures non APMEP. **Achetez de préférence vos brochures en ligne sur [www.apmep.fr](http://www.apmep.fr).** Vous pouvez aussi les acheter dans votre Régionale de l'APMEP, ou en contactant le secrétariat de l'APMEP [secretariat-apmep@orange.fr](mailto:secretariat-apmep@orange.fr).

**Mode de paiement :**  par prélèvement vers le 2 février 2019.

Vous préférez régler :  par virement à l'ordre de l'APMEP (Crédit Mutuel, IBAN : FR76 1027 8065 0000 0206 2000 151)  
 par chèque

Date : ..... Signature :

**Renvoyez ce bulletin accompagné de votre paiement à : APMEP, 26 rue Duméril 75013 PARIS**